

LA COMMISSION DES FEMMES TRAVAILLEUSES ORGANISE DES ATELIERS SUR LE HARCELEMENT SEXUEL

Les femmes disent non à l'abus

Il vous fixe de regard, suit vos gestes, vous invite dans son bureau, vous propose de sortir avec lui, vous refusez, il insiste. Vous vous obstinez à refuser. Il s'énerve et promet de vous mener la vie dure. Beaucoup de femmes ont dû deviner de qui il s'agit. Car, elles sont nombreuses à reconnaître des personnes, dans leur milieu professionnel, dont la conduite est semblable à celle que nous avons décrite plus haut. Ils s'agit là, effectivement, des signes de harcèlement sexuel. L'auteur peut être un collègue de bureau, un responsable hiérarchique qui exerce ses pouvoirs sur la femme fonctionnaire, dans l'espoir de profiter de ses atouts.

Si le sujet était tabou en Algérie pendant des années, il ne l'est plus et ce, grâce à la détermination de la femme à lutter contre ce phénomène mais aussi parce que la justice a reconnu le harcè-

lement sexuel comme un délit. L'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté, en octobre 2004, l'amendement de l'article 341 du code pénal et qui condamne les auteurs coupables de harcèlement sexuel à des peines de prison. Ce n'est pas un exploit, mais, certes, une avancée considérable pour la société. Mais cela suffit-il pour mettre un terme, ou du moins diminuer de l'ampleur du phénomène ? "Malheureusement non", ont constaté avec amertume les nombreuses femmes syndicalistes réunies hier en atelier, pour débattre du "harcèlement sexuel dans le milieu professionnel".

A l'initiative de la commission des femmes travailleuses de l'Union de la wilaya d'Alger (UGTA), les syndicalistes des unions locales entament une série d'ateliers pour mieux élucider le phénomène et surtout trouver les solutions

qui s'imposent pour protéger la femme dans son milieu de travail.

Des femmes juristes (Me Ben Brahem) et des médecins (Dr Soufi) se sont joints aux syndicalistes pour apporter un regard lucide sur la question. Dans son intervention, Mme Rahmani, chargée de la cellule d'écoute

contre le harcèlement sexuel, à l'UGTA, a souligné la nécessité de sortir du cercle de l'écoute pour aller vers des actions plus concrètes.

D'où la présence de l'avocate Ben Brahem, venue expliquer aux représentantes syndicales, la réglementation qui régit le harcèlement sexuel et

comment amener les victimes à porter plainte contre leurs agresseurs. En plus du harcèlement sexuel, la juriste a signalé que d'autres efforts doivent être fournis sur le plan juridique pour condamner également le harcèlement moral et sexiste. Des closes allant dans ce sens doivent figurer

aussi dans les contrats d'entreprise, pour veiller à la bonne moralité à l'intérieur de ces dernières.

De son côté, Dr Soufi, médecin légiste, a attesté que le harcèlement sexuel conduit vers la destruction physique et morale de la victime qui va parfois jusqu'au suicide ou à la folie.

Rosa Mansouri

ILS TENTENT DE SURVIVRE SANS EAU NI NOURRITURE DEPUIS UNE SEMAINE

Les étudiants de l'INSM lancent un SOS

La décision de fermeture de l'Institut national supérieur de musique (INSM) prise par le ministère de la Culture a provoqué une situation catastrophique au sein de cet établissement. Livrés à eux-mêmes, les étudiants internes tentent de survivre sans eau ni nourriture.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Rien ne va plus à l'Institut national supérieur de musique. Cet établissement placé sous la tutelle du ministère de la Culture s'est transformé depuis une semaine en geôle pour

jeunes étudiants. "Les étudiants internes de l'INSM vivent depuis le 28 novembre une véritable catastrophe humanitaire, suite à la décision signée par le directeur des moyens généraux du ministère de la Culture relative à la fermeture du réfectoire de l'institut. Le lendemain, ce même responsable a décidé de fermer les portes de l'internat", révèlent-ils dans un communiqué remis hier à notre rédaction.

Selon eux, le département de Khalida Toumi use de ces moyens de pressions dans l'objectif de les contraindre à quitter l'institut. "Nous

subissons une véritable situation de blocus et sommes comme pris en otages.

L'administration a décidé de couper l'eau courante et ne devrait pas tarder à couper le courant électrique. Actuellement, nous avons réussi à tenir le coup grâce à l'aide du Croissant-Rouge algérien qui nous a apporté des repas chauds", soulignent-ils. Tout en dénonçant "la politique de la disette" imposée par le ministère de la Culture et la direction de l'INSM, les étudiants se disent décidés à ne pas quitter les lieux.

T. H.

ZERALDA/DROGUE

Sensibilisation dans le milieu scolaire

Dans le cadre de la lutte contre la consommation de drogue dans le milieu scolaire, la Sûreté de daïra de Zéralda organise une campagne de sensibilisation à l'endroit des apprenants du cycle secondaire.

Dans le cadre de cette action, une conférence-débat a regroupé les élèves du lycée de la commune d'El-Karia (Zéralda) et les psychologues de la cellule d'écoute et d'action de la Sûreté de daïra de Zéralda. Ont également pris part à la rencontre des officiers de police judiciaire chargés de la lutte contre la drogue afin d'apporter leur expérience et d'inciter les jeunes à se détourner de ce fléau grandissant. Selon le commissaire, Merdas Allel, chef de la police judiciaire de Zéralda, cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme de sensibilisation sur les méfaits de la consommation de drogue initié à l'endroit de la population locale. Il est à noter que la population de la circonscription d'El-Karia, est estimée à 14 000 habitants. La majorité de ces derniers souffre du chômage et d'oïveté ce qui fait qu'une partie de l'échantillon concerné représente une proie abordable au phénomène de la drogue.

Dans le même ordre d'idées, le commissaire Hammani, chef de la Sûreté urbaine de Mazafran, a également pris en charge une action de proximité à l'endroit de la population locale, étant donné que le commissaire en question justifie d'un grand sens de la communication.

Des médecins du CHU de Zéralda ont eux aussi marqué l'événement en mettant en évidence les retombées négatives sur la santé suite à la consommation de la drogue. Il est enfin à noter que la lutte contre la consommation et le trafic de drogue à Zéralda a permis depuis le début de l'année la saisie de 1,5 kg de kif traité, 4000 comprimés hallucinogènes, ainsi qu'une autre quantité de stupéfiants administrés sous forme de gouttes.

Rappelons que le programme de sensibilisation initié par la police de Zéralda va se poursuivre jusqu'à la fin du mois en cours.

N. M.

REFORMES ECONOMIQUES DE SECONDE GENERATION EN DEBAT A L'UNIVERSITE

Un choix ou une nécessité ?

L'université M'hamed-Bouguerra de Boumerdès (UMB), en l'espace de deux journées, s'est réapproprié ses espaces naturels pour lancer un débat extrêmement important pour notre pays. En effet, la faculté des sciences économiques, de gestion et commerciales de cette université organise les 4 et 5 décembre 2006, un séminaire intitulé "Dimension de la deuxième génération des réformes économiques dans les pays en développement".

Dès l'entame des travaux de ce conclave, les intervenants n'ont pas manqué de faire l'amer constat concernant les réformes structurelles lancées depuis la fin des années 1980 dans notre pays. "Nous avons appliqué à la lettre les injonctions économiques et financières des institutions internationales, mais ni l'investissement ni la croissance économique ne sont au rendez-vous", déplore M. Chetouane Saïd, président du comité préparatoire de ces assises. D'où cette question : valait-il mieux pour notre pays d'appliquer un remède qui lui est spécifique ? En tout cas, les séminaristes ne se font plus aucune illusion : l'échec des réformes édictées par le FMI

et la Banque mondiale (BM) est patent. Le second thème de cette rencontre permettra aux participants d'étudier le contenu des réformes de la seconde génération. En la matière, le débat sera probablement chaud. Et pour cause, les notions de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption sont fondamentales, disent ces universitaires, pour la réussite de ces réformes. "Dans notre pays, ce n'est plus le terrorisme islamiste qui est cité en premier lieu comme entrave aux investissements mais la grande criminalité et la corruption", affirme le premier conférencier qui a effectué des recherches auprès des opérateurs économiques nationaux et étrangers.

Par ailleurs, si ces réformes de nouvelle génération ne sont pas accompagnées de réformes politiques visant à instaurer la démocratie, elles aboutiront pareillement à un cuisant revers. Précisément, disent les universitaires, c'est le bon fonctionnement institutionnel et l'instauration de l'éthique qui est l'objectif de ces réformes. "On ne peut honnêtement parler de réformes de seconde génération sans l'indépendance de la justice", affirme un

séminariste qui cite par ailleurs le mauvais exemple du système fiscal qui est désormais un moyen répressif et celui des banques qui sont les caisses des voleurs. Les séminaristes se pencheront sur des expériences tentées en Amérique du Sud (Brésil, Argentine...) et en Europe de l'Est (Roumanie) qui annoncent des résultats pro-

bants dans le domaine de la croissance économique et la bonne gouvernance. En dernier, les participants tenteront de répondre à cette question : ces réformes seraient-elles un choix ou une nécessité ? En tout cas, l'université de Boumerdès a le mérite de lancer un débat qui sera sans aucun doute passionnant.

Abachi L.

Vol par effraction à la poste de Aïn-Taya

La poste de Aïn-Taya, à l'est d'Alger, a fait l'objet, dans la nuit de dimanche à lundi, d'un vol par effraction. Ces "visiteurs" de la nuit n'ont pu dérober qu'un microordinateur, un Macintosh vieille génération, et une balance. Un maigre butin de vol que la police a pu retrouver et récupérer hier matin, après l'arrestation des auteurs de l'effraction. Le micro-ordinateur et la balance, volés la veille, se trouvaient dans l'après-midi hier dans le bureau de l'officier de permanence au niveau du commissariat de la ville. L'identité et le nombre des auteurs du vol ont été tenus secrets en raison, nous a-t-on indiqué au niveau du commissariat, du secret de l'enquête. Quant aux circonstances du vol, on saura auprès d'un inspecteur principal de la poste que les auteurs de l'effraction se sont introduits au niveau de la poste par l'appartement du receveur qui se trouve au premier étage. Pour se hisser jusqu'à ce niveau, les cambrioleurs ont usé d'une échelle, haute, que des travailleurs du promoteur de téléphonie mobile Djezzy, qui opéraient des travaux d'installation, avaient laissée adossée au mur. Les voleurs ont cassé une fenêtre pour s'introduire à l'intérieur de l'appartement du receveur et des bureaux ensuite. Notons que la poste de Aïn-Taya subit depuis près de 6 mois des travaux de réparation et d'aménagement internes.

S. A. I.